

Amiens, le 2 mai 2025

L'inspecteur de l'Éducation nationale

Dossier suivi par :

Dominique LECONTE

ien Chargée Mission Enseignements et
Education artistiques et culturels

ien80.amiens-sud-ouest@ac-amiens.fr

03 22 71 25 05

DSDEN de la Somme

75, rue de la Vallée

80000 Amiens

à

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs d'école

s/c de mesdames les inspectrices et messieurs
les inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : Le dispositif **Ma classe au cinéma** pour le premier degré en 2025-2026

Les dispositifs en temps scolaire, **École et cinéma** ainsi que **Maternelle au cinéma** sont soutenus par les deux ministères de la culture et de la communication et de l'Éducation nationale. Ils ont pour objectif de favoriser l'éducation artistique et culturelle en développant chez les élèves une posture de spectateur éclairé et actif. À travers la découverte d'œuvres cinématographiques variées, ces programmes permettent aux élèves d'appréhender la diversité des représentations du monde, en explorant les personnages, les paysages et les cultures portés par les films sélectionnés.

La mise en œuvre de ces deux dispositifs d'éducation à l'image concourt à la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) dans l'ensemble des domaines artistiques au cours de la scolarité primaire de l'élève. Les équipes pédagogiques veilleront, lors de l'inscription, à coordonner les projets culturels en fonction du parcours de l'élève. Les enseignants nouvellement nommés consulteront leur future école à l'issue du premier mouvement afin de s'inscrire dans cette démarche collective.

École et cinéma, dispositif départemental de la grande section au CM2, sera organisé en 2025-2026 dans 22 lieux de cinéma (salles fixes ou circuit itinérant) autour d'une programmation de 3 films.

Maternelle au cinéma, sera déployé dans 9 cinémas du département où un accueil spécifique peut être assuré. Ce parcours culturel cinématographique se déroule sur l'année scolaire.

Les premières projections auront lieu à partir d'octobre 2025 et janvier 2026 pour les maternelles.

Sur le site départemental *École et cinéma*, les écoles et enseignants prendront connaissance du dossier d'information qui précise les modalités d'organisation, la programmation, la liste des cinémas et l'engagement des enseignants.

Des pré-projections gratuites et décentralisées en salles de cinéma permettront de concevoir les séquences pédagogiques.

La campagne d'appel à projet sera ouverte sur l'application **ADAGE**. Elle débutera le 13 mai 2025 et s'achèvera le 20 juin 2025. Les enseignants pourront y retrouver les modalités détaillées des deux dispositifs. L'inscription définitive des classes sera validée fin juin sur cette même application.

Ce dossier est suivi par la coordination départementale :

- pour les écoles : la conseillère pédagogique départementale – arts plastiques, Elise Olenga Disashi
- pour les cinémas : Nicolas Lenys du Ciné Saint-Leu à Amiens.

Je vous remercie de votre engagement dans ce dispositif.


Philippe DESTABLE